

Le 10 juin 2015

6211-24-075

Mme Anne-Lyne Boutin, coordonnatrice  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Edifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Eolien Saint-Cyprien

Madame,

**Premier point :**

Je n'en reviens pas : notre « bon » gouvernement décide de sacrifier des hectares des meilleurs terres agricoles du Québec. On dilapide le garde-manger des Québécois et ce, quand elle ne représente à peine 2% de la superficie totale du Québec.

En 1978, le gouvernement québécois a mis sur pied la Commission de protection du territoire agricole afin de conserver ces terres. En 2015, le gouvernement irresponsable décide de dilapider les terres en autorisant la construction d'éoliennes, de pipelines..... On détruit les terres agricoles – c'est-à-dire notre capacité de subvenir à nos besoins alimentaires.

**On grignote ces terres fertiles et pourtant, le Québec est grand.**

**Deuxième point :**

La population de Saint-Cyprien refuse le projet. Quand est-il du respect de ces citoyens. Les personnes ou les collectivités ne devraient-elles pas nécessairement prendre part à une telle décision. **Sommes-nous encore en démocratie????** Le gouvernement dirigé par Monsieur Charest n'avait-il pas mentionné que l'acceptabilité sociale était prioritaire. **Est-ce encore le cas dans le gouvernement de Monsieur Couillard???**

**Commentaire :**

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un fleuron du Québec démocratique et ses commentaires devraient être acceptés d'emblée par le gouvernement. Dernièrement le gouvernement de Monsieur Couillard n'a pas tenu compte des commentaires du BAPE non seulement dans un mais dans trois projets. **On est loin du Maître chez nous.**

Angèle Patenaude

St-Edouard (Québec) J0L 1Y0